



©gettyimages.com

## Travail et handicap : miser sur l'accompagnement

Comme pour chacun, le travail est un moyen d'insertion et de valorisation pour les personnes avec handicap. Avec des nuances cependant.

« **L**e travail n'est un besoin pour personne! » affirme d'emblée Louis Vaney, directeur du centre de formation continue pour adultes CEFCA<sup>1)</sup> et spécialiste des questions liées au handicap. « C'est simplement un moyen hyper valorisé par notre société occidentale pour répondre aux besoins de l'économie et à des besoins fondamentaux de l'être humain. Ceux-ci varient selon les personnes. Par exemple: besoins d'appartenance, de relations sociales, de réalisation de soi (intérêt du travail) et d'identité, de repères dans la journée, etc. En soi, le travail n'est ni bon ni mauvais. Ce qui importe, c'est de voir à quels besoins il répond pour la personne! » Et de rapporter l'anecdote d'une ancienne présidente d'association de parents de personnes handicapées mentales qui, en écho à sa conférence sur le bien-fondé du travail pour les handicapés, donnée aux Antilles, entend cette remarque: « Vous ne croyez pas que les handicapés ont déjà assez de problèmes comme ça! »

Alors, le travail est-il vraiment indispensable pour les handicapés? Pas de réponse unique car chaque handicap est différent. Cependant, le point commun selon la classification de l'OMS<sup>2)</sup> est la restriction de participation, quand la personne ne peut pas assumer un statut et un rôle dans la société. Les déficiences physiques ou mentales entraînent des limites de capacités qui peuvent être partiellement compensées par des apprentissages ou des innovations technologiques.

### Valorisation et position sociales

Pour François Longchamp, directeur de Foyer Handicap, une structure genevoise qui anime 18 ateliers protégés pour personnes avec handicaps physiques, la valeur du travail pour ces personnes est semblable à celle du citoyen lambda: il représente un moyen d'insertion sociale et de position dans la société.

Jean Stöpfer, secrétaire romand de Procap<sup>3)</sup>, ajoute qu'outre la valorisation personnelle, le travail rythme le quotidien et permet de rester dans le coup dans une société où l'on est vite ostracisé. Côté finances, il peut ne pas être intéressant de travailler si, avec les effets de seuils, la rente est diminuée. Certains ne cherchent pas à travailler, car la rente, complétée par des prestations complémentaires, permet souvent de vivre décemment. Comme l'indique Jean Ströpfer, seulement 3% de l'ensemble de la population handicapée (tous handicaps confondus) de Suisse trouve un emploi. Et un travail financièrement intéressant est une denrée rare! Reste le travail à temps partiel ou les ateliers d'occupation qui permettent de gagner entre Fr. 1,20 et Fr. 14,10 de l'heure (normes et catégories AI) en fonction de la capacité résiduelle de travail.

### Le travail protégé

Dans les années 50-60, des ateliers protégés ont été créés pour intégrer les personnes avec handicap mental. Ils ont contribué à faire évoluer l'état d'esprit. Produisant de belles choses utiles, les handicapés ont changé de statut dans la société. La qualité et la pertinence des produits restent importantes. Il ne faut pas acheter par charité. « Notre type d'artisanat doit s'adapter au marché, remarque Gaby-Pierre Schami, responsable pédagogique à la Farandole, qui réunit à Fribourg des employés avec handicap moyen à sévère. Par exemple la vannerie a été remplacée par le cannage de chaises, produit haut de gamme qui rencontre du succès, car nous ne pouvions pas régater avec les produits venus d'Asie. La vente en boutique et les commandes valorisent le travail de nos employés. »

### La pointe de l'évolution

Pour diversifier leur offre, les ateliers protégés ont créé des équipes mobiles pour l'entretien de jardins ou d'espaces verts par exemple. Il existe aussi des ateliers protégés, à l'intérieur de grandes boîtes comme la Migros, la Coop ou Firmenich, où les personnes travaillent avec un encadrement tel que la SGIPA<sup>4)</sup>. Autre forme d'innovation à la pointe de l'intégration professionnelle: Project. « C'est une structure que j'ai créée avec des parents en 1995 selon un modèle anglais, explique Louis Vaney. Elle permet à des personnes avec handicap mental moyen à léger une intégration individuelle dans un travail non protégé. On trouve un poste adapté à la

personne et quelqu'un l'aide ponctuellement sur le lieu de travail». Mais «l'inemployabilité» subsiste quand les limites de capacité et les troubles associés sont importants. Pour ces personnes, il existe des ateliers occupationnels, créatifs, des centres de jour ou de travail thérapeutique.

### Intégrer et être rentable

Les ateliers protégés sont chargés d'une double mission, difficilement conciliable. Ils doivent intégrer les personnes et assurer une production rentable pour survivre. Cela peut avoir pour effet pervers de ne garder que les employés les plus performants. C'est un système qui coûte cher en termes d'encadrement. De plus, les ateliers protégés qui donnent du travail à des handicapés avec des troubles moteurs, psychiques et déficiences mentales manquent de travail et leurs listes d'attente sont longues. Ils proposent alors des occupations à leurs usagers : loisirs, sport, formation continue. Mais pour Louis Vaney, il est important que les espaces de vie soient différents et différenciés : «On ne joue pas où l'on travaille; il ne faut pas tout mélanger. Je me bats pour que les ateliers soient des lieux où l'on travaille, car l'exigence structure et aide à grandir. Des attitudes éducatives peu claires ou sans limites peuvent sur-handicaper dans la vie.»

Le problème de la rareté du travail pour les personnes handicapées ne se pose pas dans d'autres pays. Ceux qui ont connu la guerre ont une législation qui oblige les entreprises à engager des handicapés selon un système de quota et d'amendes ou de discrimination positive (à compétences égales, donner la préférence à une personne avec handicap). Ainsi en Europe, des centaines de milliers de personnes ont été intégrées à travers ce système. «Mais en Suisse, pointe ce spécialiste, on ne veut pas d'une telle régulation dans les entreprises. Ces dernières méconnaissent les possibilités d'accompagnement offertes par les organismes d'insertion socioprofessionnelle».

Hélène Assimacopoulos

1) 78 route de Chêne, 1208 Genève. Tél. 022 348 13 48

Le CEPCA offre une formation continue aux personnes avec handicap psychique et mental et à leurs proches. Louis Vaney a aussi été responsable de l'«Education spéciale» à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'université de Genève

2) Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF)

3) Procap, association suisse des invalides, 30 rue de Flore, 2502 Bienne

4) Société genevoise pour l'intégration professionnelle d'adolescents et d'adultes (SGIPA).

## Le monde du handicap entre dans l'ère de la concurrence

Il existe une concurrence entre les ateliers protégés et les entreprises sociales. Les activités rentables sont prises par l'économie traditionnelle, par les entreprises sociales ou la prison. «De plus en plus de personnes émargent aux structures d'intégration professionnelle, relève Louis Vaney. Le chômage fait croître le nombre de personnes considérées comme handicapées. Les statistiques européennes, qui montrent une baisse du chômage, cachent en fait la réalité car nombre de chômeurs sont passés à l'invalidité. Les chiffres sont trafiqués.» Il ajoute que les personnes porteuses d'un CFC social, vont aussi entrer en concurrence avec des handicapés légers capables de remplir des rôles d'aide dans les jardins d'enfants par exemple. C'est un challenge pour les encadrants de ces ateliers de trouver de nouvelles niches. Certaines se dessinent dans le domaine artistique.

H.A.

# Le temps libre du chômage n'est pas une sinécure

Certaines personnes font face à une situation de chômage en s'appuyant sur leur foi, leur engagement ou leur révolte. Récits.

**E**xiste-il des chômeurs heureux? Pour cet ouvrier métallurgiste de la région lausannoise, rencontré il y a peu, c'est d'abord la souffrance et l'amertume qui dominent. Licencié pour «raisons économiques» à l'âge de 60 ans, après 31 ans passés dans la même entreprise, sa sortie du monde du travail a été vécue comme une grave rupture. «J'ai été licencié, sans aucun remerciement, aucun plan social, aucune considération pour mon âge. De retour dans l'atelier, j'ai craqué», raconte-t-il. Ont suivi l'inscription au chômage, la course aux recherches d'emploi, les rendez-vous dans d'innombrables bureaux. «Difficile de n'oublier aucun papier, surtout pour un travailleur manuel, et on vous le fait vite payer.» Il y a eu de la panique, une dépression, des médicaments, et des répercussions sur la famille. «J'étais irascible, je ne supportais plus aucune remarque.» Et puis sont venus l'isolement, la perte des amitiés avec les collègues de longue date, ceux qui sont restés dans l'entreprise. Dans de telles conditions, il n'est guère possible de considérer le chômage comme une pause bienvenue. Il n'est pas ici une piste élastique d'où l'on rebondirait pour atteindre un nouveau poste, ce qui demande à la fois de la chance, un réseau, une formation validée par la société, et surtout d'avoir 30 ou 40 ans au maximum.

Heureusement, cet homme est soutenu par sa foi. Une fois parvenu à «se reprendre», il s'est activé dans sa paroisse, participant notamment à la distribution des «cartons du cœur». Bénévolement. Dès lors, il s'est senti utile, solidaire avec de plus de mal lotis que lui. «J'ai fait la connaissance d'une fille qui travaille dans l'hôtellerie pour 100 francs par mois...», raconte-t-il.

### Le chômage comme une pause

Nanda Ingrosso, membre permanente de l'Association de défense des chômeuses et chômeurs (ADC) lausannoise est typographe de métier. Elle a vécu il y a quelques années de longues périodes de chômage, mais sereinement.

«Cela permet de se réapproprier sa vie, de gérer son temps, qui n'est plus dicté par d'autres. J'en ai profité pour acquérir une quantité de connaissances dans les assurances sociales, dont j'ai pu faire usage dans mon activité militante.»

Nanda ne croise pas beaucoup de chômeurs dotés de suffisamment de «compétences» pour vivre sereinement leur inactivité. «J'en vois, en revanche, qui désirent se battre après avoir été punis injustement. Ils ont envie de dire que ça va trop loin. Les sanctions sont dures, avec des conséquences financières énormes. Supprimer 31 indemnités journalières, un mois et demi de salaire, à des gens qui touchent 3000 francs par mois, c'est insupportable!»

### Entrepreneur de soi-même

L'un est soutenu par sa foi, une autre par son engagement associatif, quelques autres par leur révolte. S'agit-il de compétences? «Il est très